

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE
10, rue du Zornhoff - 67700 SAVERNE

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
COMITE DIRECTEUR DU 12 MAI 2026**

Membres en exercice : 27

Membres présents : 24

Membres absents excusés : 3

Membres ayant donné procuration : 2

Sous la présidence de Joseph CREMMEL, Maire d'Otterswiller, délégué de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, étaient présents :

Communauté de communes Hanau La Petite Pierre

DANNER Alain, DOEPPEN Hans, DORSCHNER Christian, KRAPPENBAUER Marc, KRIEGER Bernard, SCHMITT René, SPACH Thierry, WAGNER Etienne, WALTER Laurent,

Communauté de communes Pays de Saverne

BURCKEL Mélanie, CREMMEL Joseph, ESTEVES Christine, FAESSEL Cédric, GUTH Julien, HITTINGER Denis, KOPP Audrey, LAMBOUR Christophe, MARCEL Damien, MUCKENSTURM Jean, MULLER Elisabeth, OBERLE Carine, SCHNITZLER Nadine, STEVAUX Yves.

Communauté de communes Mossig Vignoble

VIARD Jacqueline.

Assistait en outre à la séance :

M. MARIE Laurent - Directeur Général des Services.

Etaient absents ayant donné procuration :

M. HOERTH Jean-Michel donne procuration à SCHMITT René,

Mme LAFONT Mathilde donne procuration à ESTEVES Christine.

Etaient absents excusés : LEICHTWEISS Samuel.

Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :

Le Président :

Joseph CREMMEL

The block contains a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Joseph CREMMEL'. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp features a central emblem with a sun and a star, surrounded by the text 'SMICTOM DE LA REGION DE SAVERNE' and a small star at the bottom.

Désignation des délégués AMORCE

Le SMICTOM adhère à AMORCE depuis 2018 : www.amorce.asso.fr

AMORCE est une association nationale au service des collectivités territoriales, des associations et des entreprises. Elle regroupe les communes, les intercommunalités, les syndicats mixtes, les régions, les SEM, les départements, les régions, ainsi que leurs partenaires compétents en matière de gestion des déchets ménagers, de réseaux de chaleur ou d'énergie. Cette association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général, est un réseau de collectivités et de professionnels qui a pour objectif d'informer et de partager les expériences sur les aspects techniques, économiques, juridiques ou fiscaux des choix menés dans les territoires sur ces sujets.

Le rôle d'AMORCE est aussi d'élaborer et de présenter des propositions à l'État et aux diverses autorités et partenaires au niveau national et européen, afin de défendre les intérêts des collectivités territoriales et d'améliorer les conditions d'une bonne gestion de l'énergie et des déchets à l'échelle des territoires. Une action concertée de l'ensemble des collectivités permet ainsi de mieux défendre leurs points de vue.

Le président fait appel à candidats pour être délégué auprès d'AMORCE pour le SMICTOM. Il est nécessaire de désigner un(e) titulaire et un(e) suppléant(e).

Le Comité Directeur après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de continuer à adhérer à AMORCE,

DESIGNE pour représentants au sein des diverses instances de l'association :

- Mme OBERLE Carine, titulaire ;
- Mme KOPP Audrey, suppléante.

Saverne, le 12 mai 2026

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joseph CREMMEL

